

Prenez le bon air de chez vous

Pollution, humidité, poussière, air vicié... Aérer chaque jour son intérieur pour préserver la qualité d'air intérieur, oui, mais **bien ventiler, c'est indispensable.**

Pour assainir l'air de votre logement, seul un système de ventilation adapté, posé par un professionnel, permet de renouveler l'air intérieur en permanence et vous apporte un maximum de confort pour votre santé. Tour d'horizon sur la ventilation et les bons gestes à adopter.



Ouvrir les fenêtres ne suffit pas.

L'air extérieur étant également pollué, les pollens et particules fines pénètrent à l'intérieur des logements.

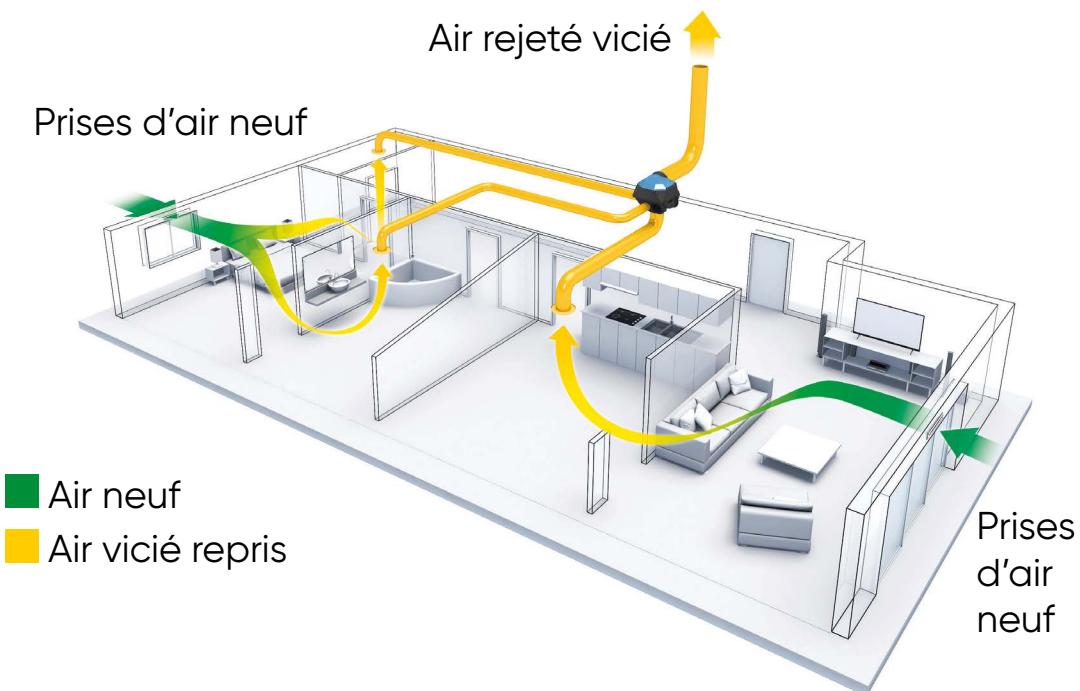


Vous hésitez sur la bonne option de ventilation ?

Un installateur professionnel vous conseillera sur le choix le plus adapté à votre logement en fonction de sa configuration et de ses contraintes.

L'air intérieur est
8 à 10 fois
plus pollué que
l'air extérieur.

Le principe de la ventilation simple flux



La Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux fonctionne avec plusieurs entrées d'air présentes dans vos pièces sèches (salon et chambres). Ensuite L'air vicié (pollué) est récupéré dans les pièces humides (salle de bain, toilette et cuisine) grâce à des bouches d extractions et il est rejeté hors du logement. C'est le principe du balayage de l'air dans votre logement.

Le débit d'air est continu avec un renouvellement d'air permanent, l'humidité et les mauvaises odeurs sont éliminées, vous avez ainsi une hygiène et une sensation de bien-être chez vous.

HYGROCOSY

Nos groupes sont parfaits pour assainir l'air de votre logement à petit prix, optez pour une solution de ventilation très basse consommation permettant de renouveler l'air intérieur tout en vous apportant confort et économies d'énergie. Ils sont idéaux pour les logements neufs.



+ Qualité d'air intérieur

- Un intérieur sain grâce à l'extraction de l'air vicié.
- Évacuation rapide des odeurs et de l'humidité.
- S'adapte à votre rythme

+ Conformité



Un produit qui permet de **favoriser la conformité avec la nouvelle réglementation RE2020** pour les installations dans le neuf.

+ Plus économique

La gamme Hygrocosy maîtrise vos dépenses énergétiques en se régulant en fonction de votre présence. Vous profitez ainsi d'une ventilation automatique, intelligente, optimale et à moindre coût.

Économies d'énergie

- **Économies sur votre facture de chauffage :** moins de déperditions énergétiques grâce à la technologie hygroréglable qui adapte son fonctionnement en fonction de l'humidité détectée.
- **Moteur basse consommation :** Classe B.

+ Fait en France



Ce produit robuste, fabriqué en France à Meyzieu (69) est conforme au règlement ERP d'Eco-conception.



Aujourd'hui, un diagnostic est obligatoire dans le neuf pour les installations en ventilation.
Atlantic vous accompagne dans la réglementation RE 2020.



La réglementation thermique RT 2012 est remplacée par **la réglementation environnementale RE 2020**. Depuis le 1^{er} janvier 2022, dans la construction neuve, le contrôle des installations de ventilation est obligatoire. Une avancée importante alors que la moitié des logements équipés d'une VMC depuis 1982 n'ont pas les débits de renouvellement d'air réglementaire, selon l'OQAI (Observatoire de la Qualité de l'air intérieur).

Objectifs de la RE 2020



Réduire l'impact carbone



Diminuer l'impact sur le climat des bâtiments neufs



Réduire la consommation et décarbonation de l'énergie



Garantir le confort pour les occupants